

PROGRAMME DE PREVENTION 2025

Aides financières incitatives *A L'AMÉLIORATION DE LA SÉCURITÉ ET DES CONDITIONS DE TRAVAIL*

POUR BÉNÉFICIER DES AIDES FINANCIÈRES INCITATIVES :

Envoyer

- une copie des factures avec le n° d'exploitation ou la raison sociale de l'entreprise et en précisant les articles concernés,
- un RIB,
- les éventuels justificatifs demandés (sièges de tracteurs, filtre cabine, installations de contention).

IMPORTANT :

Le montant d'achat sur facture des articles subventionnables devra être supérieur à **50 € HT**.

À partir de **150 €**, les factures devront obligatoirement être acquittées.

Équipements	Subventions	Prérequis techniques
-------------	-------------	----------------------

Machinisme

Siège tracteur homologué avec ceinture de sécurité



40 % du prix HT maximum **400€**

Pour tracteur avec cabine ou d'un arceau de sécurité et au moins 3 ans d'ancienneté. (1 siège / an / exploitation).

Joindre :

- Facture acquittée avec ceinture de sécurité.
- Déclaration C.E. de conformité.
- Attestation sur l'honneur de cabine.
- Copie de la carte grise.

Appareil de manutention de roues de tracteur

40 % du prix HT maximum **700€**

Protecteur d'arbre de transmission à cardan

50 % du prix HT maximum **100€**

Uniquement sur le protecteur et protection de croisillon

Installation dispositif hydraulique

50 % du prix HT maximum **250€**

En remplacement d'une transmission à cardans

Câble synthétique

40 % du prix HT maximum **400€**

Pour l'achat du 1er câble / treuil de débardage

Coin mécanique

30 % du prix HT maximum **300€**

Prévention des troubles musculosquelettiques

Coupe-onglons

40 % du prix HT maximum **500€**

Exosquelette, griffe de traite, taxi-lait, siège de récolte, potence de manutention, table élévatrice, transpalette haute levée, tapis anti-fatigue :

Nous consulter pour étude avant votre projet d'acquisition.



Prévention de la chute de hauteur

Équipement protection individuelle antichute (Cordes de maintien, longues avec absorbeur, harnais, stop-chute, connecteurs, ...), Plateforme Individuelle Roulante PIR ou PIRL, Sécuriplac, Nacelle, filet sous toiture :

Nous consulter pour étude avant votre projet d'acquisition.



Équipements	Subventions	Prérequis techniques
Équipements de protection collectives et individuelles		
Équipement de protection des utilisateurs de produits sanitaires	50 % du prix HT maximum 400€	Protection des voies respiratoires : masque et visière, casque à ventilation assistée, filtres de rechange). Gants (nitrile/neoprène), combinaison et tablier homologués pour la protection contre les produits chimiques.
Filtre antitoxique cabine de tracteur /automoteur	50 % du prix HT maximum 250€	Selon norme 15695-2 . Certificat de conformité à nous transmettre avec la facture.
Masque protection poussières jetable FFP2/3		50 % du prix HT maximum 20€ /an /pers.
Masque de soudeur, écran à cristaux liquides		40 % du prix HT maximum 100€
Chaussures/ bottes sécurité S1/S2/S3		40 % du prix HT maximum 16€
Casque antibruit		40 % du prix HT maximum 20€
Gants, tabliers découpe		40 % du prix HT maximum 20€
Protections auditives personnalisées		40 % du prix HT maximum 50€ /pers.
Système de communication travail isolé Bluetooth		<i>Nous consulter pour étude avant votre projet d'acquisition.</i>
Équipements de protection forestiers	40 % du prix HT maximum 180€	(casques, chaussures et bottes de sécurité forestières, pantalons et vestes anti coupures).

Prévention risque animal

Lève-tête pour bovin	40 % du prix HT maximum 60€	<i>Pour les lèves-têtes 2 places sur chariot, nous consulter.</i>
Matériel de contention (à l'exclusion des cornadis autobloquants)	<u>Cages et couloirs mobiles de contention :</u> 40 % du prix HT avec maximum 2 000 € sous réserve d'une visite de l'installation. <u>Installations de contention, quais d'embarquement, souricières au parc :</u> Maximum 3 000 €, sous réserve de l'avis de la Commission de Prévention, pour une installation selon les normes préconisées par l'Institut de l'Élevage. Un dossier comportant un devis et un plan doit être adressé à la Caisse avant le début des travaux .	



**LE PROGRAMME DE PREVENTION SE
COMPOSE EGALEMENT DE STAGES DE
FORMATION :**

Sauveteurs secouristes du travail
Entretien et utilisation des tronçonneuses
Contention et manipulation des bovins
Gestes et postures au travail,
Conduite d'un engin télescopique en sécurité
Prévention du risque chimique
Prévention du risque de chute de hauteur

*Un conseiller
à votre écoute !*

**Aide à la réalisation d'un
DUERP—Formation gratuite**

Dates de formation :

Consulter le site

<https://formagir.chambres-agriculture.fr/formations/detail-de-la-formation/>



Lien direct

**VOUS DEVEZ RÉALISER UNE INTERVENTION SUR UNE PLAQUE
ENDOMMAGÉE, DÉMOUSSER VOTRE TOITURE?**

**La CAAA Moselle met gratuitement
à votre disposition des kits SÉCURIPLAC
répartis sur l'ensemble de la Moselle.**

**1 PROJET, 1 QUESTION, 1 BESOIN
APPELEZ-NOUS**

☎ 03 87 66 12 70

✉ prevention@caaa57.fr

CAAA
Caisses d'Assurance-Accidents Agricoles
— Alsace-Moselle —